

## **SAVE THE DATE**



**mardi 7 et jeudi 9 septembre 2021  
de 9h30 à 11h**

**La Douane et la DREETS de Bordeaux vous invitent  
à deux webinaires complémentaires dédiés à la récolte,  
pour vous aider à y voir plus clair**

A l'heure de la récolte, l'administration vous aide à éviter certaines erreurs déclaratives et vous accompagne dans vos choix de production :

### **Partie 1 (mardi 7 septembre 9h30-11h) : vendange et déclaration de récolte**

- ↪ transport du raisin
- ↪ achats de vendanges : cadre, incidences déclaratives, étiquetage
- ↪ inscription sur les registres d'entrée
- ↪ quelques points d'attention sur la déclaration de récolte
- ↪ quelle déclaration pour les apporteurs en cave coopérative ?

**Inscription** [cliquez ici](#).

### **Partie 2 (jeudi 9 septembre 9h30-11h) : la production**

- ↪ que faire des dépassements de rendement ?
- ↪ obligations déclaratives relatives au repli/déclassement
- ↪ obligations en matière de pratiques œnologiques
- ↪ que faire des sous-produits de la vinification ?

**Inscription** [cliquez ici](#).